



Association des Trois Dumas
et
pour la sauvegarde du vieux Villers

Villers-Cotterets Mai 2000

LETTRE DUMASIENNE No 15

L'ESPRIT DUMASIEN

Oh ! les beaux bracelets, s'écrivit un journaliste en regardant le bras d'une actrice renommée . Le plus gros est splendide !

-C'est le prix du déshonneur ! fait Dumas en riant .

-Et le plus petit ?

-ce n'est qu'un accessit.....

On parlait, chez l'auteur de la " Dame aux Camélias ", des veuves et du veuvage.

-Pour moi, fit Alexandre Dumas fils, je ne crois pas aux veuves inconsolables....

-Eh bien ! mais ...et ARTEMISE ? et le monument superbe qu'elle fit élever à son mari ?

- *Après l'historique des vieilles Hostelleries de VILLERS-COTTERETS et d'après la documentation de notre ami E.ROCH, nous allons évoquer la rue A.DUMAS, ex rue de Lormet .*

- Au n° 2 de la rue A.DUMAS, au " coin du carrefour du vieil puy " (dit un acte devant Le Brun, du 24 juin 1696), est une maison qui doit être mentionnée ici ; elle appartient jadis à un petit cousin de " la belle Gabrielle " le chevalier d'ESTREES (1) qui possédait également d'autres bâtiments vis-à-vis de cette maison dans la rue Demoustiers (alors rue de Noüe) . Le chevalier d'ESTREES (Edme-François) avait épousé une dame GUILLOT qui se retira à Vincelles près de DORMANS. Devenue veuve, Madame d'ESTREES vendit sa maison en 1824, au sieur et dame LECLERE-LEDAIN, qui la laissèrent, en 1821 à leurs héritiers ; le docteur VENDRAND s'en rendit acquéreur en 1870, puis il la vendit à Mr RISSE. Le propriétaire actuel, en 1879 (2) aux environs de 1820, cette maison abrita une Ecole Libre pour garçonnets, cette école fut dirigée par le vénérable Père OBLET, le premier précepteur d'Alexandre DUMAS

- Eléonore TRONCHET, qui fut maire de VILLERS-COTTERETS habita quelques temps cette maison-

- Au n°1 (épicerie PICHOT) était autrefois l'Hostellerie de St Christophe, un peu plus tard de St Louys.

- Les maisons portant les n° 3, 5, et 7 occupent l'emplacement d'un tertre autrefois planté de coudriers (ou noisetiers) et qui jusqu'au XVIIe siècle, servit aux ébats chorégraphiques de la jeunesse Cotterézienne; ce tertre était borné au devant par de très anciennes batisses démolies en grande partie, vers le milieu du XVIe siècle. Un contrat passé devant Jean MARTEAU, notaire à VILLERS-COTTERETS, le 9eme jour d'avril 1536. Ces bâtiments avaient une importance assez considérable, puisque, vers la fin du XVIe siècle, certains d'entre eux, demeurés debout touchaient d'une part , à la " COUDROYE " et d'autre part aux murs de la Clicaudine proche de la ruelle des CORDIERS (rue LEVEILLE , rue de la Poste à une époque).

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 23 72 74 95

- C'est à dire que l'ensemble s'étendait sur l'emplacement qu'occupent les maisons portant les n° 7 Bis à 17 inclusivement . Nous savons qu'Anchoine DURAND fit disparaître la partie qui lui appartenait dans ces vieux bâtiments lorsqu'il établit l'hostellerie de la BANNIERE de FRANCE, mais à notre avis, le mur de la maison portant le n° 17 (graineterie PAILLAND) et donnant sur la rue doit être un des derniers vestiges de ces granges et greniers construits vers le XIIIe siècle pour l'usage des seigneurs de PASSY EN VALOIS, succédant aux seigneurs de NAMPHEUIL, comme concierges (ou gouverneurs) de la Malmaison .
- La maison portant le n° 7 Bis possède de belles et anciennes caves.
- Au n° 9 et 11 habitèrent de 1705 à 1737 deux « Procureurs du Roys au Baillage de VALOIS, Henry de LA GROUE et Nicolas GIROST .
- Au 15 (maison CHANARD) décéda à l'âge de 76 ans en 1733, Jacques FORJOL « Procureur du Bailly de Bourgfontaine », son fils, Jacques-Antoine FORJOL y demeura quelques temps .
- Au n° 18 était l'Hotellerie des Bons Enfants, de la Providence ensuite et finalement de la Crois Blanche . L'un des derniers hôteliers, Nicolas DEHU, (fils de François) ayant été déclaré absent en 1791, sa femme née HANOTIN, se retira, le 8 février de la même année comme Lourière au couvent de Royal-Lieu près de Compiègne.
- Au n° 22, le notaire DELSAGE exerça son ministère 44 années durant (de 1701 à 1744 inclus) , c'est l'un des prédecesseurs de Maître GUILLEMETTE .
- La Clicaudine florissait sur l'emplacement occupé de nos jours par les maisons n° 19 et 21 .
- Une maison qui portait le n° 28 et qu'on appelait au 18^e siècle, la maison du garde-Marteau, construite vers 1760, par Pierre-Nicolas MUSSART, avocat au parlement, Conseiller du Roy et de S.A.S. le Duc D'ORLEANS , garde-marteau en la maîtrise des eaux et forêts du Duché de VALOIS, à VILLERS-COTTERETS et de Dame Elisabeth-François AUDRIOL, sa femme, sur un terrain acquis de divers et dépendant originairement du Fief de NOÛE-BRIZION .
- Cette maison passa au décès des MUSSART-ANDRIOT (le mari, 8 février 1782, la femme 10 ans après) entre les mains de leurs enfants, Nicolas- Brice MUSSART, également pourvu de la charge de garde-marteau et à sa soeur Claude-Françoise-Victoire MUSSART, qui avait épousé (le 19 février 1772) messire Jen-Jacques Guillaume du ROÛILT, écuyer, chevalier de l'ordre Royal et Militaire de St Louis, capitaine au Corps Royal et Militaire de St Louis, capitaine du Corps Royal de l'Artillerie demeurant à VILLERS-COTTERETS.
- En 1789, le terrain de cette maison, comme celui de toutes les maisons avoisinantes était encore de la censive de Madame de Foucault à cause de son fief BRIZION .
- La maison en question fut le théâtre de la première arrestation qui eut lieu à VILLERS-COTTERETS à l'époque de la Révolution . Jen-Jacques Guillaume du ROÛILT avait encore son père (Guillaume-Marin du ROÛILT, écuyer du sieur de Bois-Massot) gentilhomme et officier des classes de S.A.S. de Mgr le Duc d'ORLEANS , lequel en cette qualité habitait un pavillon dépendant du chateau Royal (maison SENART) , et de plus faisait partie du Conseil Général de la commune de VILLERS-COTTERETS .
- Au crépuscule de 1791, l'esprit de ce conseil était encore empreint d'un certain libéralisme, mais à l'aube de 1792 il se découvrit tout à coup imbu d'idées gouvernementales nettement intransigeantes . Seuls deux membres du conseil, le gentilhomme de BOIS-MASSOT et le chevalier DUHAL continuèrent à combattre les opinions politiques nouvelles et se montrèrent au cours de plusieurs séances très ouvertement hostiles à la plupart des décrets de la « Constituante » et de la « Législative » . Cette attitude devint rapidement dangereuse, c'était pour ainsi dire, se placer comme « favoris » dans la course à l'exil, sinon à l'échafaud.....Ils le comprirent fort bien et décidèrent de se retirer. Mais de BOIS-MASSOT avait 75 ans et, à la veille de quitter VILLERS-COTTERETS, lui et sa femme tombèrent si gravement malades qu'ils moururent, le mari le 21 mai 1792, la femme six jours après .
- Restait DUHAL qui n'avait que 46 ans . bien que remarié depuis peu de temps et à la veille d'être père, il n'hésita pas à émigrer ; et par une nuit du même mois de mai 1792, il laissa sa jeune femme dans l'appartement qu'ils occupaient tous les deux au chateau et gagna prudemment la Belgique . Durant

quelques jours cette fuite resta inaperçue, on croyait DUHAL à Corcy, dans le château que lui avait loué MARQUET-MONTBRETON par acte devant Alliaume, notaire à Paris du 11 mars 1791. Mais un soir, les patriotes Cotteréziens s'inquiétèrent à ce point de la disparition de DUHAL. Le lendemain un « Commissaire exécutif » se présentait au domicile de l'irréductible Royaliste pour procéder à son arrestation. Comme on sait, il était trop tard ; et après avoir constaté la fuite de ci-devant, la citoyenne DUHAL demeurant seule, le commissaire exécutif, considérant sa mission comme terminée, allait prendre congé des officiers municipaux Cotteréziens lorsqu'un « zélé » lui fit remarquer que le fugitif avait pour ami intime, à Villers-Cotterets, un ancien officier noble qui ne devait pas être étranger à cette fuite.

- Brice MUSSART était absent, on le prévint, il se rendit de suite à la maison d'arrêt où, après s'être porté garant du civisme de son beau-frère, il obtint assez facilement la mise en liberté de celui-ci. Néanmoins, le commissaire exécutif en parfait sans-culotte ... exigea séance tenante et par écrit, que de BOIS-MASSOT renonçât à la particule de son nom et promit sur l'honneur de se soumettre fidèlement aux lois de la constitution.
- Un peu plus tard, lui et sa femme vendirent leur part de la maison et se retirèrent dans l'Orne
- Nicolas Brice MUSSART qui avait dirigé la mairie durant quelques mois en 1791 démissionna et fut nommé « l'un des conservateurs des bois nationaux » en 1792 ; puis il redevint maire de VILLERS-COTTERETS et conserva ses fonctions jusqu'au mois de juin 1816. Peu après, il alla habiter à Pisseleux. Il y fut conseiller municipal de 1821 à 1835 et y mourut le 15 avril 1837 à l'âge de 81 ans.
- Des MUSSART, la maison de la rue de Lormet passa successivement aux héritiers Mennesson, Milet, Grévin, Collinet, Longuet et à M. Hermand. Acquise le 26 mars 1902 par un Cotterézien, ancien marchand boucher à Paris, Mr Eugène LAFONTAINE, celui-ci fit sectionner le principal corps de bâtiment en deux habitations qu'un espace de terrain d'une largeur de huit mètres sépara et furent bientôt vendues. Puis il créa une rue (de la république), dont il fit donation à la ville de VILLERS-COTTERETS laquelle prit à sa charge « tous les travaux relatifs à la voirie et à la canalisation. Cette rue dont le tracé est dû à Mr Emile POTTIER, architecte à VILLERS-COTTERETS fait directement communiquer la rue A.Dumas au Bd Milet. Le nom de Jean de la Fontaine nous paraît être celui qui conviendrait le mieux à cette voie nouvelle ». (E.ROCH)

L'ESPRIT DUMASIEN

« C'est souvent la femme qui nous inspire les grandes choses qu'elle nous empêchera d'accomplir »

Un critique lui reprochait d'avoir parlé dans un roman, du vide « douloureux qu'occasionnent les moments de faiblesse ».

-quelle singulière image ! dit-il. Comment une chose vide peut-elle être douloureuse ?

Alors DUMAS froidement :

-Mon cher ami, vous n'avez donc jamais mal à la tête ?

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 VILLERS-COTTERETS Tel : 03 23 72 74 95

Association régie par la loi de 1901